



Résumé de l'APA Conde et l'APE StEx du Lycée Français de Madrid des réunions du Conseil d'Établissement des 21 et 30 novembre 2022

Le CE budget s'est tenu en deux parties : la première le 21 novembre, et après trois heures de réunion la séance a été levée pour être de nouveau convoquée pour le 30 novembre.

Présentation du budget par la Direction

Comme nous vous l'avions annoncé en octobre, le budget présenté ne tient pas compte des propositions faites par l'Union de l'APA Conde et de l'APE StEx :

-La phase 1 du projet immobilier va être lancée. Nous avons un prêt de 3M€ de France Trésor (une avance de trésorerie = prêt à taux 0% sur 10-15 ans, qu'il faudra commencer à rembourser à partir de 2024).

Une aide est en cours d'étude à l'AEFE pour la phase 2 du projet immobilier, mais pas de retour à ce jour.

Attention les coûts sont hors taxe et donc la TVA à 21% va s'appliquer. Madame Levailant (Conseillère consulaire) demande que cela soit vérifié car en Espagne l'IVA est de 10% pour les établissements scolaires.

Cela se justifie par la vétusté de certains bâtiments en « préfabriqué » qui se dégradent peu à peu et nécessitent de toutes façons d'être remplacés par du construit à court ou moyen terme.

Nous nous sommes de nouveau opposés à la poursuite de ce projet immobilier dont il est impossible de connaître le coût total à ce jour.

-On nous confirme une augmentation de 5% des frais de scolarité et 2% des frais de cantine, augmentations auxquelles nous nous sommes opposés depuis leur annonce en octobre. Le COCAC adjoint, M. Perrot, justifie ces augmentations comme parmi les plus basses des établissements du réseau. Sur la zone ibérique, seuls le LFM et Barcelone augmentent leurs frais de 5%, tous les autres établissements vont avoir de plus fortes augmentations.

La Direction ne sait pas si le PRR va augmenter en janvier (c'est le pourcentage payé par les familles des salaires des enseignants résidents). Actuellement nous sommes à 43%.

- L'installation de panneaux solaires est à l'étude et le LFM souhaite vraiment avancer sur cette question (c'est le seul point sur lequel ils ont tenu compte des suggestions faites par les associations de parents).

-Nous avons demandé si le montant payé par les ACS au lycée va augmenter et si l'augmentation des coûts énergétiques leur sera répercutée, et pourquoi les montants facturés sont très largement inférieurs à ce que le LFM paie pour la

location d'espaces à la piscine Jimenez ou pour les activités sportives hors de l'enceinte de StEx.

-Pour l'année 2023, le LFM prévoit 2.782.850€ d'investissements dont 1.603.500€ de projet immobilier Cdi-secondaire et 1.179.350€ d'investissements autres pour 2023. Cela suppose une augmentation de 304% de ce budget. Multiplier par trois les investissements est le contraire d'une politique d'économies budgétaires, n'est pas opportun dans l'actuelle conjoncture économique et démontre encore une fois le manque de volonté du LFM pour tenter de réduire les augmentations des frais de scolarité pour les familles. Il aurait fallu prévoir un échelonnement des investissements (200K€ pour les murs d'escalade de Conde et StEx, sans le coût des matériels nécessaires à son utilisation, 300K€ pour la réfection du terrain de sport de St Ex, 276.350€ pour des équipements informatiques).

-Observation : Il est prévu une "végétalisation" de la porte 4 pour rendre l'entrée principale du LFM plus agréable (et améliorer l'image générale du lycée auprès de nouveaux parents potentiels). Crédit ouvert : 150 000€.

Nous pensons que ce n'est pas urgent et que le coût de cet investissement n'est pas nécessaire et cela ne relève en rien d'une urgence d'entretien des bâtiments. Nous pourrions économiser cette somme.

-Propositions (de l'ALI) pour trouver des fonds, en s'associant avec des partenaires privés (fondation, parrainages, location d'infrastructures, subvention pour les panneaux photovoltaïques).

Réponse de la direction : l'établissement loue déjà l'amphithéâtre (mais les bénéfices sont limités) ; ils ont eu le projet de louer le terrain de sport mais cela n'a pas abouti. Globalement ce type de ressources est limité et déclenche une réaction hostile des représentants de professeurs sur l'intrusion d'entreprises privées dans l'école.

Il y a déjà une ligne dans le budget pour les dons. Le LFM peut recevoir des dons, mais ce n'est pas le cas actuellement (3 000€/an) et cela ne représente rien sur le budget de 30M€ du lycée.

-Le LFM ne s'occupera pas du transport ni des activités extrascolaires, ce n'est pas sa vocation ; ni des cours de français qui sont déjà impartis par l'Institut Français et l'Alliance Française.

-Plusieurs représentants des professeurs regrettent le désengagement de l'État français de son réseau éducatif ; ainsi que l'externalisation des services de ressources humaines. Nous partageons cette préoccupation.

Carte des emplois (30/11)

Trois postes de résidents seront vacants à la rentrée prochaine : deux postes en secondaire (Lettres et HGF), un en primaire, qui sera remplacé par un contrat local (plus coûteux pour les familles, mais surtout le LFM perd encore un poste de résident. Pour rappel, le LFM a déjà perdu un poste de résident l'année dernière). L'agence propose de fermer un poste de primaire, le CE vote contre.

Il sera créé un poste de conseiller pédagogique auprès de l'IEN (premier degré) sans coût pour le LFM (poste financé à 100% par l'AEFE) pour aider à former les enseignants.

BFI (baccalauréat international)

Pour l'année 2024/2025 un BFI trilingue sera mis en place au LFM, l'accès à cette section sera conditionné par un niveau C1 en anglais. Dans Parcoursup le BFI donne plus de points et donne un accès prioritaire à certaines universités mais c'est une section très exigeante et cela risque d'être contreproductif pour les élèves qui veulent rester étudier en Espagne.

Une section européenne va aussi ouvrir.

AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) : Nous accueillons chaleureusement l'annonce d'un plan de formation qui va être déployé cette année à destination des AESH du LFM, et nous remercions les équipes du lycée d'œuvrer dans ce sens mais nous continuons de déplorer les retards dans le versement des salaires de ce personnel (les familles ayant dû avancer les sommes pendant toute l'année scolaire l'an dernier, la notification de l'AEFE étant arrivée le 21 juin 2022).

Restauration – Il y a des problèmes de quantité et de qualité des portions aussi nous avons demandé que les pénalités financières prévues dans le contrat s'appliquent. La direction du LFM répond qu'elle s'est entretenue avec la direction Espagne de Sodexo le mardi 29 novembre au matin. Sodexo assure ne pas faire d'économies sur les portions. Le LFM ne va pas utiliser les pénalités financières maintenant mais ils ont exigé un changement radical à effet immédiat.

Espagnol – Nous avons demandé la création d'un niveau intermédiaire en espagnol pour que les élèves ne passent pas de la classe d'"accueil" au niveau avancé des élèves de langue maternelle espagnole. Nous souhaiterions une transition plus douce ou un soutien pour les élèves lorsqu'ils quittent le niveau "débutants". On nous répond que la classe d'accueil en primaire va être réduite à deux trimestres (au lieu d'un an actuellement) au profit d'une immersion totale. Nous nous étonnons que du soutien en français soit proposé aux élèves hispanophones qui pourtant sont scolarisés dans une école française où le français est utilisé la majeure partie du temps scolaire alors qu'à l'inverse aucun soutien en espagnol n'est proposé aux élèves francophones arrivés depuis moins de deux ans sans connaissance préalable de la langue espagnole.

Harcèlement - Nous avons demandé la création d'une commission permanente dédiée au harcèlement scolaire qui ferait un suivi des cas de harcèlement déclarés mais surtout des actions préventives orientées sur l'empathie et la résolution non violente de conflits.

Nous avons demandé que les associations de parents soient incluses dans le protocole de résolution des conflits.

Le protocole harcèlement va être synthétisé sur la base du protocole de la ville de Madrid. Il va être présenté, mais pas avant Noël, plutôt lors du prochain CE.

Beaucoup d'actions sont mises en place comme cela a été vu le mardi 29 novembre lors de la réunion du CESC.

L'empathie va être fortement travaillée cette année en cycle 1 (maternelle).